



## COMMUNE DE PITHIVIERS LE VIEIL

### Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

#### Séance du onze avril deux mille vingt trois

Département du Loiret

Arrondissement et canton  
de Pithiviers

Communauté de communes  
du Pithiverais

N° D-0018/2023

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
19	15	17

Date de la convocation : 4 avril 2023

Date d'affichage : 12 avril 2023

Vote
Pour :
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe, Maire

**Étaient présents :** Messieurs et Mesdames CHALINE Philippe, Maire, LE BORGNE Guy, CHARBONNIER Martine, RIBEAUCOURT Pascal, BARBIER Marie-Claude, LAIZEAU Boris Adjoints, BORE Laura, CHAVANNEAU Frédérique, COLLEAU Olivier, DEROUET Hélène, HUBEAU Alain, IVALDI Emmanuelle, LANGUILLE François, MENARD Eric, PERRETIN Jean-François

**Absents excusés :** Monsieur BELLEC David pouvoirs à Madame DEROUET Hélène  
Monsieur PELLERIN Cyril pouvoirs à Monsieur COLLEAU Olivier  
Madame PERON Corinne - Madame SURATEAU Céline

**Secrétaire de séance :** Madame CHARBONNIER Martine

#### **D0018/2023 - Budget du service assainissement – vote du compte administratif 2022**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-31 et L2313-1 modifiés relatifs à l'adoption du compte de gestion et du compte administratif ainsi que leur publicité,  
Vu la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières  
Considérant que le compte administratif de l'exercice 2022 du budget de l'assainissement de Pithiviers le Vieil fait apparaître les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	227 409.40	84 245.84
Dépenses	170 685.19	103 323.64
<b>Total exercice</b>	56 724.21	- 19 077.80
Résultat antérieur reporté	37 599.75	7 221.98
Part affecté à l'investissement		
Résultat cumulé	94 323.96	- 11 855.82

Considérant qu'il est constaté un résultat de clôture après intégrations des résultats antérieurs de 94 323.96 € (quatre-vingt-quatorze mille trois cent vingt-trois euros et quatre-vingt-seize centimes) en fonctionnement et de - 11 855.82 € (déficit de onze mille huit cent cinquante-cinq euros et quatre-vingt-deux centimes) en investissement.

Considérant les résultats concordants du compte administratif 2022 du Président et du compte de gestion dressé par le Receveur  
Après avoir constaté que Monsieur le Président a quitté la séance au moment du vote, et après élection de Madame CHARBONNIER en qualité de présidente de séance.

LE CONSEIL ENTENDU L'EXPOSÉ DE LA PRÉSIDENTE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- APPROUVE et VOTE à l'unanimité le compte administratif 2022 du service assainissement de la commune de Pithiviers le Vieil en parfaite concordance avec le compte de gestion

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

LE MAIRE,

P. CHALINE

